

Domaine :
Sciences – Technologie – Santé

UFR/Institut :
UPEC – UFR de Santé
UPEC – IUT Sénart / Fontainebleau (IUT de Seine et Marne Sud)

Type de diplôme :
Diplôme d'université

Niveau(x) de recrutement :
Bac

Lieu(x) de formation :
Créteil – Campus Henri Mondor; Campus de Sénart

Durée des études :
9 mois

Accessible en :
Formation initiale,
Formation continue

Présentation de la formation

L'objectif de cette formation est de permettre à un étudiant de préciser ou de reformuler son projet professionnel et d'acquérir les compétences complémentaires nécessaires à une poursuite d'études vers les métiers du sanitaire, du social et du médico-social.

La formation s'adresse principalement à des bacheliers des séries technologiques ST2S et professionnelles ASSP (Accompagnement, soins et services à la personne) et SAPAT (Services aux personnes et aux territoires).

Capacité d'accueil

60 étudiants

Débouchés professionnels

Cette formation n'a pas de débouchés professionnels directs. Elle vise à permettre aux étudiants de rebondir sur d'autres formations supérieures dans le secteur du sanitaire, du social ou du médico-social.

Organisation de la formation

La formation est organisée autour de 3 blocs :

Renforcement des acquis et des compétences fondamentales :

- UE Expression et communication : préparation de la certification Voltaire, ateliers sur diverses thématiques en relation avec la communication, atelier de recherche documentaire
- UE Outils informatiques : Préparation à la certification Pix, renforcement en informatique et en bureautique
- UE Traitement de données : Tableaux de bord sur Excel et outils statistiques
- UE Anglais : Préparation au TOIEC

Acquisition de compétences spécifiques :

- UE Bases de biologie
- UE Santé publique et Economie de la Santé
- UE Hygiène et Premier Secours

Projet professionnel personnel :

- Accompagnement des étudiants dans la définition de leur projet professionnel
- Stages : 2 mois de stage dans des structures sanitaires et/ou sociales

Contrôle des connaissances

Contrôle continu et épreuves écrites et orales

Calendrier pédagogique

- Dépôt des dossiers d'inscription : du 1er au 15 septembre 2019
- Démarrage des enseignements : Octobre

Modalités d'admission en formation initiale

Niveau de recrutement : Baccalauréat

Modalités d'admission en formation continue

L'admission des candidats en formation est uniquement du ressort de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur.

Candidature

Pour le Site de Créteil :

Les étudiants ayant confirmé leur affectation sur Parcoursup recevront par mail un dossier d'inscription à compléter **et à retourner entre le 1er et le 15 septembre par courrier** :

Au Département des Formations paramédicales de la Faculté de médecine –
8, rue du Général Sarrail 94010 Créteil Cédex
A l'attention de la Scolarité Tremplin

Pour le site de Sénart :

Les étudiants ayant confirmé leur affectation sur Parcoursup recevront par mail un lien permettant de compléter le dossier d'inscription. Ce dossier devra ensuite **être déposé entre le 1er et le 15 septembre sur rendez-vous** :

Au Service Scolarité IUT Sénart-fontainebleau
36, rue Georges Charpak
77127 LIEUSAIN

Montant des droits d'inscription : 170 € + CVEC 91 €

Responsables pédagogiques

Dr. Caroline BARAU
Faculté de Santé
8 rue du Général Sarrail
94010 Créteil

M. Amilcar BERNARDINO
IUT de Sénart-Fontainebleau – Site de Sénart
36-37 rue Georges Charpak
77567 Lieusaint

Scolarité

Site de Créteil :

Faculté de Santé
tremplin@u-pec.fr

Site de Sénart :

Scolarité de IUT Sénart-Fontainebleau

seve@iutsf.org

